

# Famille et Vieillesse : enjeux et défis des solidarités intergénérationnelles au Nord et au Sud

*Jean-Paul Sanderson,  
Maria-Cristina Sousa Gomes (éditeurs)*



Paris, 2018  
ISBN 978-2-9521220-6-1

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F • 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

# Famille et vieillissement : enjeux et défis des solidarités intergénérationnelles au nord et au Sud

Sanderson Jean-Paul et Maria Cristina Sousa Gomes  
2018

**Sadio Ba Gning**

Masculin et féminin, aîné et cadet : recomposition du statut d'aidant et des solidarités intergénérationnelles familiales au Sénégal

**Maryse Gaimard**

Bouleversements d'un parcours de vie.  
Le cas des aidants familiaux de personnes âgées

**Sabrina Auici**

Les baby-boomers et leurs charges familiales à la retraite :  
entre désir de conciliation et désir d'affranchissement

**Aurora Angeli et Marco Novelli**

Vulnérabilité et solidarités familiales. Les familles égyptiennes et leurs membres âgés

**Cornelia Muresan**

La rupture parentale et ses conséquences à long terme  
sur le comportement de soutien aux parents vieillissants en Europe

**Mélanie Lepori**

La proximité affective des personnes âgées avec leurs confidents :  
quelle place pour la famille ?

**Sabrina Auici, Célia Broussard, Rémi Gallou et l'équipe Amare**

Soutien familial et mobilité des retraités

**Jean-Paul Sanderson, Mélanie Bourguignon, Thierry Eggerickx**

La dépendance à l'épreuve de la distance : le rapprochement inter-générationnel  
est-il le déterminant majeur des migrations résidentielles post-retraite ?

**Armelle Klein et Frédéric Sandron**

Une nouvelle famille ?  
L'accueil familial des personnes âgées à La Réunion

# La proximité affective des personnes âgées avec leurs confidents : quelle place pour la famille ?

LEPORI Mélanie

## ■ Résumé

*Bien que l'entourage des personnes âgées soit un réseau dense, la famille y occupe un rôle particulier allant de l'aide matérielle au soutien affectif, certains de ces membres devant parfois de réels confidents. Cependant, l'implication des membres de la famille dans le soutien aux personnes âgées diffère selon les pays et les traditions de partage de la prise en charge des individus âgés entre État et famille. À l'aide des données de la 4<sup>e</sup> vague de l'enquête SHARE, ce chapitre traite des variations dans l'importance de la proximité affective exprimée par les personnes âgées de 50 ans ou plus résidant dans 7 pays européens, pour leurs confidents selon que ces derniers appartiennent ou non aux sphères familiales de l'entourage et leur degré de parenté. Les résultats obtenus permettent alors de confirmer à la fois l'existence d'un lien entre proximité affective et appartenance des confidents aux réseaux familiaux ainsi qu'avec le degré de parenté. Par ailleurs, l'influence du pays de résidence est palpable : les répondants des pays d'Europe du Sud et de l'Est sont ceux pour lesquels la présence de la famille est la plus notable et pour lesquels son lien avec la proximité affective exprimée est le plus important.*

**Mots-clés :** personnes âgées, famille, confidents, proximité affective

## Introduction

La question du recul de l'investissement de la famille dans ses fonctions « traditionnelles » de solidarité – notamment envers ses membres vulnérables – est récurrente dans la littérature (Daatland, 1990 ; Van Pevenage, 2010). Dans le même temps, l'idée d'une mutation (plus que d'une disparition) et d'une multiplicité des solidarités familiales est également avancée laissant ainsi une place plus importante au soutien émotionnel (Daatland, Herlofson, 2003 ; Van Pevenage, 2010). Dès les années 1970, Bengston (Bengston, Roberts, 1991) élaborait un modèle combinant six formes de solidarités familiales : associative (activités réalisées en commun) ; affective (sentiments partagés) ; consensuelle (partage de valeurs, attitudes et/ou croyances) ; fonctionnelle (assistance, échanges de services) ; normative (rôle et obligations) et enfin, structurelle (taille de la famille et proximité géographique). Avec ce modèle, l'affectivité partagée devient un soutien à part entière, permettant alors de considérer les confidents comme pourvoyeurs d'aide pour les personnes âgées.

Cependant, les membres de la famille ne peuvent être envisagés comme les seuls confidents potentiels des personnes âgées. Le réseau social de ces dernières peut, en effet, s'avérer large et varié (famille, voisins, amis, (ex) collègues, etc.) (Argoud, 2010 ; Bonvalet, Lelièvre, 2005 ; Pin *et al.*, 2001). Si la famille – entendue au sens large – paraît toutefois bénéficier d'une certaine primauté dans ce domaine (Bonvalet, Lelièvre, 2005), elle ne peut *de facto* être considérée comme garante de proximité affective entre les personnes âgées et leurs aidants et, ici plus particulièrement, leurs confidents. En effet, la question d'une corrélation entre l'importance de la proximité affective exprimée par les personnes âgées pour leurs confidents et leurs sphères d'appartenance (*i.e.* familiale ou non) se pose. De manière similaire, lorsque ceux-ci sont issus de la famille, le degré de parenté modifie-t-il l'intensité de la proximité affective déclarée ?

Répondre à ces questions nécessite dans un premier temps de présenter l'état des recherches menées sur le réseau des confidents et ses déterminants. Ensuite, nous présenterons la méthode retenue avant de nous intéresser, dans un troisième et dernier temps, aux résultats obtenus. Concernant ces derniers, en raison de changements opérés dans le choix des variables (*cf. infra*), certains d'entre eux peuvent parfois différer de ceux présentés lors du colloque de Strasbourg sans, toutefois, que les tendances observées soient différentes.

## Contexte

Le soutien apporté aux personnes âgées par leurs confidents est essentiellement d'ordre affectif et émotionnel et contribue notamment au bien-être, au maintien de l'état de santé et, plus généralement, à celui de la qualité de vie des personnes qui le reçoivent (Connidis, Davies, 1990 ; Connidis, Davies, 1992 ; Litwin, 2009 ; Litwin, Stoeckel, 2013 ; Pin *et al.*, 2001 ; Stoeckel, Litwin, 2013). Outre l'étude des effets bénéfiques associés à la présence de confidents, les travaux menés sur le sujet ont également permis de caractériser les réseaux de confidents des personnes âgées. À partir des données de la quatrième vague de l'enquête *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe* (SHARE) – que nous exploiterons également (*cf. infra*) – Stoeckel et Litwin (2013) soulignent tout d'abord l'importance des confidents chez les Européens âgés de 50 ans ou plus. Seuls 5,5 % d'entre eux déclaraient ainsi n'en avoir aucun. Ce constat n'implique toutefois pas nécessairement que les réseaux de confidents soient de taille importante. En moyenne, les personnes interrogées déclaraient ainsi entre deux et trois confidents, ce qui prouve que « [...] les Européens âgés maintiennent des relations de confidents avec seulement un nombre réduit de contacts sélectionnés, proches, personnels »<sup>1</sup> (p. 278).

Ces derniers sont, par ailleurs, essentiellement choisis parmi les membres des sphères familiales de l'entourage : 62 % des réseaux de confidents sont ainsi exclusivement composés de membres de la famille alors que leur absence n'est observable que dans 8 % des réseaux. Pourtant, la probabilité d'être désigné comme confident n'est pas identique pour tous les membres de la famille et ce sont les enfants qui le sont le plus fréquemment. L'importance des liens d'amitié et plus largement des

<sup>1</sup> Citation originale : « [...] older Europeans maintain confidant relationships with only a few selected, close, personal contacts. »

relations « choisies » ne peut toutefois être minimisée : 30 % des personnes âgées interrogées incluent au moins un ami dans leur réseau bien que les autres types de relations (voisins, membres du clergé, aidants professionnels, etc.) restent bien moins cités (voir également Connidis, Davies, 1990 ; 1992 ; Litwin, 2009). Une corrélation semble, par ailleurs, exister entre la taille et la composition du réseau des confidents puisqu'on note une décroissance parallèle de la taille et de la diversité des réseaux avec une concentration sur les liens les plus proches.

L'importante présence des membres de la famille dans ces réseaux a alors une influence sur la proximité affective exprimée par les personnes âgées pour leurs confidents : à l'échelle agrégée, seules 7 % d'entre elles ne se déclarent ni très proches, ni proches de ces derniers (Stoeckel, Litwin, 2013). Or, lorsque les réseaux de confidents sont essentiellement constitués de membres de la famille, elle tend à s'accroître (Litwin, Stoeckel, 2013). Ainsi, les confidents issus des sphères familiales seraient plus à même d'être considérés comme affectivement proches que les relations « sélectionnées ». Toutefois, ces résultats obtenus à l'échelle agrégée nécessitent d'être affinés en tenant compte du pays de résidence des personnes interrogées ainsi qu'en considérant d'autres types de confidents que les seuls conjoints, enfants et amis<sup>2</sup>.

Ces constats généraux masquent, en effet, des disparités liées aux caractéristiques individuelles et au pays de résidence des personnes âgées. Concernant les premières, le genre est régulièrement défini comme déterminant des relations sociales de manière générale et de celles entretenues avec les confidents de façon plus spécifique. Son influence s'observe notamment dans la composition des réseaux de confidents : alors que les hommes les construisent plutôt autour de leurs enfants et conjoints, les femmes ont, quant à elles, une propension plus importante à y inclure leurs enfants et amis et semblent entretenir des relations plus « intimes et extensives » (Connidis, Davies, 1992, p. 120 ; 1990). De même, l'âge est décrit comme un facteur de renforcement des relations sociales en raison de l'intensification du besoin d'aide émanant des proches avec l'avancée en âge (Tomassini *et al.*, 2005). Ce recours accru à l'entourage s'accompagne alors d'un recentrage de ce dernier sur les membres de la famille, particulièrement les enfants, en raison notamment du décès des ascendants et des pairs (Argoud, 2010 ; Connidis, Davies, 1992 ; Mclaughlin *et al.*, 2010). Cette concentration du réseau sur la parenté proche ne doit toutefois pas être considérée comme un choix par défaut. En effet, elle pourrait même être la source d'une plus grande proximité affective, les relations étant de plus en plus sélectionnées et émotionnellement orientées à l'approche du décès (Mclaughlin *et al.*, 2010). Dès lors, l'âge pourrait même être considéré comme un facteur de rapprochement avec les membres de l'entourage et donc les confidents. De manière corollaire, la dégradation de l'état de santé accompagnant l'avance en âge semble également avoir une influence sur les relations sociales. Celle-ci reste toutefois ambivalente puisqu'elle favorise à la fois l'intensification des contacts familiaux (Tomassini *et al.*, 2005) et à la réduction des relations amicales, plus délicates à préserver en raison de leur caractère non obligatoire (Pin *et al.*, 2001).

Outre les caractéristiques démographiques individuelles, la composition de l'entourage est elle-aussi, sans surprise, déterminante. C'est, en effet, au sein de celui-ci que les personnes âgées sont

---

<sup>2</sup> Dans leur étude, Stoeckel et Litwin (2013) ne considèrent que la déclaration de ces trois types de confidents. Il est donc envisageable que celle d'autres personnes comme les membres de la famille élargie ou les autres relations « sélectionnées » (voisins, (ex) collègues, aidants professionnels, etc.) au sein des réseaux de confidents varient également selon les pays.

amenées à sélectionner leurs confidents. Ainsi, la présence des enfants et des membres de la fratrie au sein du réseau des confidents est fortement liée à leur nombre : plus ils sont nombreux, plus ils sont cités comme confidents. Toutefois, la situation matrimoniale des individus âgés semble également avoir une influence sur leur importance dans ce réseau : les enfants auront ainsi tendance à être privilégiés par les personnes mariées ou l'ayant été tandis que les célibataires se tournent plus aisément vers leurs frères et sœurs (Connidis, Davies, 1992). Dès lors, on peut s'interroger sur une éventuelle vulnérabilité des personnes sans enfant notamment concernant les possibilités de compensation par la présence d'amis dans leurs réseaux sociaux (Pin *et al.*, 2001). Les femmes dans cette situation ont alors tendance à s'orienter vers les membres de leur fratrie et leurs amis tandis que les hommes présentent une plus forte propension à désigner leurs conjoints (Connidis, Davies, 1990 ; 1992).

La position sociale (situation financière et niveau d'études) a elle aussi une influence sur les relations sociales dans leur ensemble. Les catégories sociales plus aisées et les individus disposant d'un niveau de diplôme élevé sont moins fréquemment en contact avec les membres de leur famille et à construire un entourage plus diversifié (Argoud, 2010 ; McLaughlin *et al.*, 2010 ; Tomassini *et al.*, 2005). Les contextes social et culturel (*cf. infra*) ne peuvent donc être omis lors de l'étude des déterminants des réseaux sociaux des personnes âgées et de leur composition (Litwin, 2009).

Enfin, la proximité géographique influence notamment la présence d'enfants dans le réseau des confidents en renforçant la possibilité de contacts en face-à-face, éléments importants dans la relation de confiance (Connidis, Davies, 1990). Lorsque les enfants vivent à une distance trop importante, ce sont alors les amis qui ont tendance à être désignés comme confidents chez les hommes alors que les femmes plébiscitent plus volontiers les membres de leur fratrie (Connidis, Davies, 1990).

Le pays de résidence, quant à lui, semble tout d'abord avoir un impact sur la taille des réseaux : Stoeckel et Litwin (2013) dressent une frontière entre les pays scandinaves et d'Europe occidentale, d'un côté, et ceux du Sud et de l'Est du continent, de l'autre. Les tailles moyennes observées sont supérieures dans les deux premiers groupes. De la même manière, la composition des réseaux et particulièrement la présence du conjoint, des enfants et des amis est, au moins en partie, conditionnée par la culture du pays de résidence (Litwin, 2009 ; Stoeckel, Litwin, 2013). Arguant du fait que déclarer un ou plusieurs enfants comme confident est un indicateur de l'ampleur de la solidarité familiale, les auteurs montrent ainsi que les personnes âgées résidant dans les pays d'Europe occidentale et du Nord ont une propension moindre à désigner des membres de leur famille parmi leurs confidents. Toutefois, cette schématisation souffre de quelques exceptions notamment en ce qui concerne la présence d'enfants : peu nombreux en Allemagne, Autriche, République tchèque et Slovaquie, ils sont très souvent confidents en Hongrie et, de manière plus attendue, dans les pays du sud de l'Europe. La désignation des conjoints est également plus aléatoire : les Autrichiens le font le plus fréquemment, suivis par les répondants danois, tchèques, hongrois et slovènes au contraire des Belges, Français, Espagnols et Italiens. Déclarer des amis comme confidents semble, cependant, répondre à une logique géographique et culturelle plus marquée scindant ainsi le continent européen en deux groupes distincts : d'un côté, les répondants d'Europe du Nord et occidentale qui déclarent un ou plusieurs amis comme confidents alors que de l'autre, ceux d'Europe du Sud et de l'Est y sont moins enclins. Pourtant, la question de l'influence culturelle sur la composition du réseau des confidents reste en débat : les quatre types

de réseaux généralement avancés dans la littérature (diversifiés, concentrés sur la famille, essentiellement composés d'amis et restreints) ne semblent pas caractéristiques de pays particuliers (Litwin, Stoeckel, 2013).

La place de la famille dans le soutien – avant tout matériel – aux personnes âgées recoupe donc la question du développement du familialisme dans les différents pays européens et ainsi, celle des normes sociales, des attitudes et des préférences concernant le partage de la prise en charge des personnes âgées État et famille (Daatland, Herlofson, 2003 ; Lowenstein *et al.*, 2003). Elles sont alors induites par la culture, les structures familiales et les modèles de protection sociale nationaux voire régionaux (Ogg, Renaut, 2005 ; Reher, 1998). On note à nouveau une frontière Nord/Sud avec d'un côté, les pays où les liens familiaux sont qualifiés de « forts » (pays méditerranéens) et de l'autre ceux où, au contraire, ils sont considérés comme « faibles » (pays scandinaves, îles britanniques, Pays-Bas, Belgique, Allemagne et Autriche notamment) (Daatland, Herlofson, 2003 ; Le Bihan, 2013 ; Litwin, 2009 ; Reher, 1998 ; Tomassini *et al.*, 2005). Les normes sociales ne peuvent toutefois être considérées comme des règles immuables et une certaine convergence entre cultures semble également à l'œuvre sans, pour autant, que l'ensemble des disparités aient disparu (Daatland, Herlofson, 2003 ; Litwin, 2009 ; Reher, 1998). En raison de l'ampleur du vieillissement de la population et de la décroissance des possibilités de recours aux aidants familiaux, des modèles mixtes tendent ainsi à se développer (Le Bihan, 2013 ; Lowenstein *et al.*, 2003).

Si les systèmes familiaux induisent en partie les systèmes politiques privilégiés, l'intensité des liens familiaux n'est toutefois pas le seul déterminant (Reher, 1998). Dans la lignée des études visant à établir des modèles de solidarité familiale, Ogg et Renaut (2005) proposent une typologie de treize pays européens (Norvège, Finlande, Danemark, Royaume-Uni, Allemagne, Autriche, France, Espagne, Italie, Slovaquie, République tchèque, Pologne, Hongrie) en cinq groupes. Les deux premiers (pays nordiques et îles britanniques) ont comme point commun des liens familiaux faibles mais se différencient par leurs modèles sociaux : le niveau de services publics est élevé pour les pays nordiques (Norvège, Finlande, Danemark) tandis que le modèle britannique est basé sur un principe d'assistance. Les pays d'Europe continentale (Allemagne, Autriche, France) constituent alors un troisième groupe qui se distingue des deux précédents par l'importance de la famille dans les systèmes de protection sociale ainsi qu'un sentiment familial toujours développé et ce, malgré des liens familiaux également faibles. Seuls les pays d'Europe du Sud (Espagne, Italie) sont considérés – malgré de profonds changements sociaux – comme présentant des liens familiaux forts : les obligations familiales relatives à l'aide aux personnes âgées y sont toujours importantes et sources d'échanges entre générations. Ces pays constituent un quatrième groupe. Enfin, le cinquième et dernier groupe constitué des pays d'Europe de l'Est (Slovaquie, République tchèque, Pologne, Hongrie) apparaît comme difficilement classable en raison des transitions politiques, économiques, etc. qui s'y sont déroulées. Dès lors, des disparités économiques, culturelles (notamment religieuses) mais aussi politiques y sont encore notables.

À partir de la typologie des pays européens établie par Ogg et Renaut (2005), nous étudierons le lien entre appartenance des confidents aux sphères familiales et intensité de la proximité affective exprimée dans six pays appartenant à quatre des cinq groupes présentés : le Danemark (pays nordiques), l'Allemagne, la France (Europe continentale), l'Espagne, l'Italie (Europe du Sud), la République tchèque et la Pologne (Europe de l'Est). C'est ainsi le lien entre tradition familialiste et développement de la proximité affective entre les personnes âgées et leurs confidents – particulièrement lorsqu'ils sont issus des sphères familiales – que nous chercherons à établir.

## Données et méthodes

### Présentation des données

L'ensemble des résultats présentés ici ont été élaborés à partir des données de la quatrième vague (2011-2012) de l'enquête *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe* (SHARE). Menée depuis 2004 et comportant actuellement six vagues, cette enquête s'intéresse aux questions relatives à la santé, aux conditions de vie socio-économiques ainsi qu'aux relations sociales des Européens et Israéliens âgés de 50 ans ou plus.

La vague 4 se distingue des précédentes par la présence d'un nouveau module intégralement consacré aux relations sociales. Les questions posées dans celui-ci permettent ainsi d'effectuer une mesure directe de l'entourage des personnes âgées à partir des déclarations (subjectives) des répondants : seules les personnes effectivement désignées comme telles sont considérées comme membres de l'entourage. Au contraire des mesures indirectes, cette méthode prend uniquement en compte l'entourage effectif et non potentiel. C'est donc le fait d'entretenir des relations qui est considéré comme indicateur de l'appartenance de la personne à l'entourage. On formule l'hypothèse que le seul fait d'avoir un enfant ne peut garantir sa présence parmi les personnes reconnues comme faisant effectivement partie du réseau social (Litwin *et al.*, 2013). Le recours à cette mesure revêt un intérêt particulier lorsque l'on s'intéresse à la proximité affective exprimée par les personnes âgées vis-à-vis des membres de leur entourage. En effet, elle permet d'établir un premier lien de proximité : être reconnu comme membre du réseau social est d'ores-et-déjà un indice de proximité affective ou, tout du moins, de l'importance accordée à la relation. Toutefois, l'intensité de la proximité affective ne peut être anticipée. Pour certains membres, l'appartenance au réseau des confidents pourrait, en effet, n'être que « par défaut » en raison, par exemple, de la petitesse de l'entourage.

C'est à partir de cette mesure que nous identifierons les confidents des personnes âgées : dans l'enquête SHARE, il est demandé aux répondants de désigner les personnes avec lesquelles, au cours des 12 derniers mois, ils ont « [...] le plus souvent discuté des choses importantes pour [eux] ». Il y est précisé, par ailleurs, le type de discussions concerné (« *La plupart des gens discutent de ce qui leur arrive, en bien ou en mal, des problèmes qu'ils rencontrent ou de ce qui les préoccupe* ») ainsi que le type d'interlocuteurs (« *Ces personnes peuvent être des membres de votre famille, des amis, voisins ou autres connaissances* »). Les confidents se distinguent alors des compagnons dont le rôle est plutôt socialisateur et récréatif (Connidis, Davies, 1992).

### Variables retenues

À partir des modalités de réponse proposées dans l'enquête, quatre types de confidents ont pu être identifiés. Le premier est celui de la famille « proche » regroupant les conjoints, les enfants du couple et les éventuels enfants du conjoint. Vient ensuite la famille « élargie » avec les ascendants directs ou non (parents, grands-parents mais aussi oncles et tantes), les frères et sœurs ainsi que les neveux et nièces. Le troisième type de confidents regroupe alors les membres de la sphère familiale présentant des liens plus distants avec les personnes interrogées. Ce sont notamment les parents du conjoint, les gendres et

les belles-filles, les anciens conjoints et plus largement, tous les autres membres de la famille. Enfin, le quatrième et dernier type de confidents comprend les individus n'appartenant à aucune sphère familiale. Sa composition est ainsi plus variée : amis, (anciens) collègues de travail, voisins, membres du clergé, conseillers psychologiques professionnels, aidants professionnels divers, etc.

Les personnes interrogées avaient alors la possibilité d'identifier et de caractériser jusqu'à six confidents. Tous sont considérés de manière individuelle, permettant la construction de plusieurs variables relatives à la taille du réseau, à sa composition ainsi qu'à la proximité affective exprimée pour chacun d'entre eux. Quatre variables relatives à la composition du réseau et à l'importance de chaque type de confidents ont été élaborées : nombre de membres issus de la famille proche ; de la famille élargie ; de la sphère familiale « autre » et enfin, de la sphère non familiale.

Dans un deuxième temps, alors que pour le colloque de Strasbourg, seules deux variables relatives à l'intensité de la proximité affective avaient été conservées (nombre de confidents considérés très proches et nombre de confidents considérés comme proches), nous proposons désormais de nous intéresser à quatre intensités avec le nombre de confidents très proches, proches, plutôt proches et non proches.

Enfin, plusieurs variables explicatives sélectionnées parmi les facteurs d'influence des relations entre personnes âgées et confidents présentés précédemment ont été intégrées à l'analyse. La première est celle du sexe des répondants. Son intégration à l'analyse est conditionnée par une double hypothèse : les femmes auront tendance à déclarer des confidents issus de sphères plus diverses ainsi qu'une plus forte proximité affective pour eux.

La deuxième variable démographique est l'âge des individus réparti en quatre groupes (50-59 ans, 60-69 ans, 70-79 ans, 80 ans ou plus). En lien avec l'âge, les conditions de santé ont également été prises en compte au travers d'une variable de santé perçue comportant trois degrés : faible, bonne ou très bonne. Pour ces deux variables, l'hypothèse formulée est que les plus âgés et ceux présentant les conditions de santé les plus dégradées auront tendance à concentrer leurs réseaux sur les membres des sphères familiales proches ainsi qu'à s'en sentir affectivement plus proches.

Nous avons également cherché à approcher la position sociale des personnes interrogées *via* deux variables : la durée des études effectuées répartie en quatre groupes (moins de 5 ans, 5 à 9 ans, 10 à 14 ans, 15 ans ou plus) et l'aisance financière déclarée (fins de mois un peu ou difficiles *versus* fins de mois faciles ou assez faciles). Conformément aux éléments présentés précédemment nous nous attendons à ce que les individus présentant les conditions de vie les plus favorables aient tendance à avoir des réseaux plus diversifiés avec l'inclusion de confidents non issus des sphères familiales. Les hypothèses relatives à la proximité affective semblent plus ambiguës : un réseau sélectionné pourrait conduire à une proximité affective plus importante tandis que la faible intégration de membres de la famille pourrait, à l'inverse, la faire décroître.

## Présentation de l'échantillon

Notre étude est basée sur un échantillon de 19 942 individus sélectionnés à partir de quatre critères d'inclusion. Le premier est l'âge des individus avec un seuil minimal fixé à 50 ans, soit celui de la population considérée par l'enquête SHARE. En retenant un seuil inférieur à ceux généralement

privilegiés pour circonscrire la population âgée (à partir de 60 ans en fonction des pays et des études), nous avons ainsi cherché à mettre en lumière les évolutions liées à l'âge. Dans un deuxième temps, seuls les habitants de logements ordinaires ont été conservés pour l'analyse. En troisième et quatrième lieux, seuls les résidents des six pays précédemment évoqués (Danemark, Allemagne, France, Espagne, Italie, Pologne et République tchèque) et ceux déclarant avoir au moins un confident appartiennent à l'échantillon.

**Tableau 1.** Répartition comparative des variables socio-démographiques (en %)

Variables	Danemark	Allemagne	France	Espagne	Italie	Pologne	République tchèque
<i>Sexe</i>							
Hommes	47,5	46,5	43,9	45,7	45,1	43,4	43,6
Femmes	52,5	53,5	56,1	54,3	54,9	56,6	56,4
<i>Âge</i>							
50-59 ans	37,3	36,4	37,2	38,3	34,2	42,2	35,9
60-69 ans	34,3	28,2	29,2	28,1	28,6	28,9	35,3
70-79 ans	18,7	23,8	20,3	21,0	23,2	18,9	18,9
80 ans ou plus	9,7	11,6	13,3	12,6	13,9	10,0	9,8
<i>Durée des études</i>							
Moins de 5 ans	0,2	0,3	2,1	21,4	11,3	4,7	1,2
5 à 9 ans	13,5	9,7	27,9	44,5	52,7	35,1	17,0
10 à 14 ans	44,6	63,2	50,1	22,6	26,7	53,3	64,6
15 ans ou +	41,7	26,7	20,0	11,5	9,3	6,9	17,3
<i>Perception des fins de mois</i>							
Assez faciles/faciles	88,2	71,6	66,8	49,0	47,7	48,5	33,1
Quelques/grandes difficultés	11,8	28,4	33,3	51,0	52,2	51,5	66,9
<i>Santé perçue</i>							
Excellente/très bonne	55,7	16,5	22,7	20,2	25,8	18,8	7,9
Bonne	24,0	41,3	41,8	36,5	36,5	39,6	37,7
Acceptable/médiocre	20,3	42,2	35,5	43,3	37,7	41,6	54,3

Source : SHARE vague 4 (2011-2012), données pondérées

Dans tous les pays (tableau 1), on remarque une majorité de femmes : de 52,5 % (Danemark) à 56,5 % (Pologne) des échantillons nationaux. La répartition par âge est également similaire entre les pays : l'importance des différents groupes diminue au fur et à mesure de l'avancée en âge. Toutefois, l'évolution entre groupes d'âge n'est pas partout identique : le Danemark et la République tchèque se distinguent par une quasi absence de différences entre les 50-59 ans et les 60-69 ans ; la Pologne, par une présence plus marquée des 50-59 ans (plus de 4 personnes sur 10).

Des différences entre les pays sont également notables concernant la position sociale des personnes interrogées. La durée des études est ainsi la plus courte en Espagne et Italie où seul un peu plus d'un tiers des répondants déclare avoir effectué 10 années ou plus d'études. Au contraire, les cursus danois sont les plus longs : 40 % ont duré au moins 15 ans. Trois groupes de pays peuvent également être distingués par rapport à l'aisance financière : ceux où elle est la plus importante comme au Danemark, en Allemagne et en France où les répondants sont entre 66,8 % et 88,2 % à déclarer des fins de mois assez faciles ou faciles ; ceux où un peu moins de la moitié des individus font les mêmes déclarations (Espagne, Italie, Pologne) et enfin, ceux où ils sont minoritaires (République tchèque).

Enfin, les conditions de santé varient aussi en fonction des pays. Le Danemark fait office d'exception avec plus de la moitié des répondants se percevant en très bonne voire excellente santé. Les états de santé des Allemands, Français et Polonais sont, quant à eux, satisfaisants avec environ 4 personnes sur 10 se déclarant en bonne santé. De même, les Italiens sont ¼ à se dire en très bonne santé. Les répondants tchèques sont au contraire ceux déclarant les états de santé les plus dégradés : plus de la moitié d'entre eux jugent leur état acceptable voire médiocre.

## Analyse des données

Notre étude de la proximité affective exprimée pour les confidents en fonction du fait qu'ils sont ou non membres de la famille est organisée en deux parties principales : la première vise à évaluer pour notre échantillon les différences et ressemblances relatives aux caractéristiques des réseaux de confidents (taille, composition) et à l'intensité de la proximité affective dans les six pays étudiés. La seconde partie, quant à elle, cherche à établir, à l'aide de classifications ascendantes hiérarchiques (CAH), une typologie des réseaux tenant compte de leur type, de l'intensité de la proximité affective déclarée, ainsi que des variables socio-démographiques et du pays de résidence.

## Résultats

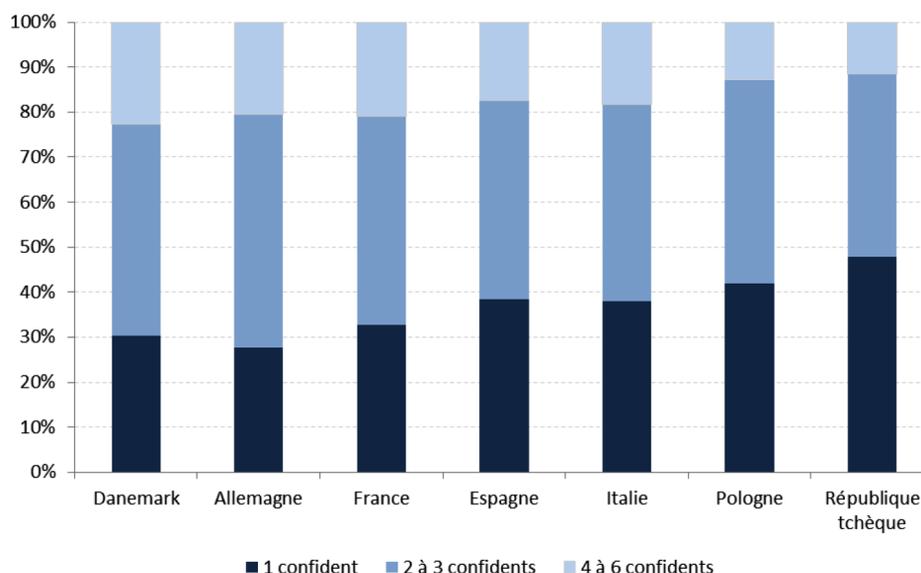
### Le réseau des confidents : taille, composition, intensité de la proximité affective

#### Un réseau limité . . .

De la même manière que cela avait été observé par Stoeckel et Litwin (2013), les réseaux déclarés par les répondants de notre échantillon comprennent, en moyenne, 2 à 3 confidents ( $M = 2,35$  ;  $Std = 1,93$ ). Des comportements différenciés sont alors notables entre pays (non représenté ici). Les répondants des pays d'Europe du Nord et occidentale déclarent des réseaux plus développés, comprenant en moyenne de 2,46 (France) à 2,52 confidents (Danemark). À l'inverse, les réseaux de confidents les plus réduits sont ceux des Européens de l'Est avec un nombre moyen de 2,07 confidents pour les Polonais ( $Std = 1,47$ ) à 1,99 confidents pour les Tchèques ( $Std = 1,50$ ). Enfin, l'Espagne ( $M = 2,27$  ;  $Std = 1,85$ ) et l'Italie ( $M = 2,32$  ;  $Std = 2,08$ ) occupent une position intermédiaire. Dans tous les pays (figure 1), ce sont ainsi les réseaux de trois confidents ou moins qui sont les plus fréquents. L'importance des réseaux plus

grands (au moins quatre confidents) varie ainsi de 11,5 % (République tchèque) à 22,7 % (Danemark). Le poids des réseaux les plus restreints (un seul confident) est variable : ils sont, sans surprise, les plus cités en Pologne (42 %) et République tchèque (47,8 %). C'est donc dans les pays où les liens familiaux sont les plus faibles (Danemark) que le nombre de confidents est, lui, le plus élevé.

**Figure 1.** Répartition des 50 ans ou plus en fonction de la taille de leur réseau de confidents et de leur pays de résidence



Source : SHARE vague 4 (2011-2012), données pondérées

### ... et essentiellement familial

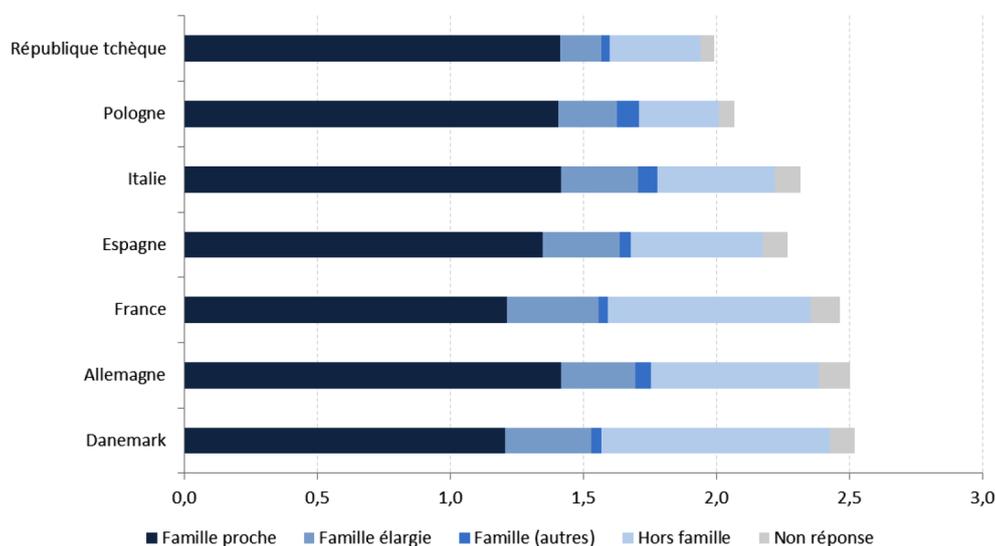
Bien que les membres de la famille proche soient partout cités par une large majorité des répondants (annexe 1) – de 72,1 % (France) à 84,3 % (République tchèque) –, leur importance au sein du réseau de confidents est variable. Conformément aux résultats des études précédemment cités, les réseaux danois sont ceux qui comprennent le nombre moyen de confidents (1,20) issus de cette sphère le plus faible (figure 2). À l'inverse, en République tchèque où les réseaux de confidents sont les plus restreints, le nombre moyen de membres de la sphère familiale proche (1,41) est parmi les plus élevés, confirmant le recentrage des réseaux de petite taille sur les confidents issus des sphères familiales. Les disparités observées pourraient également être liées à des structures d'entourage potentiel<sup>3</sup> différentes. Via les données présentes dans SHARE, une reconstitution, partielle pour certaines sphères (famille élargie, autres membres de la famille), de l'entourage potentiel des personnes âgées est possible. Partout, les répondants sont alors entre 91,5 % (Espagne) et 96,2 % (République tchèque) à déclarer avoir un conjoint ou au moins un enfant ou au moins un petit-enfant (annexe 2). Les différences dans le nombre

<sup>3</sup> Ici, le terme « entourage potentiel » fait référence aux individus appartenant objectivement à l'entourage des personnes interrogées, sans que les liens entre eux ne puissent pour autant être établis. Par exemple, si les répondants déclarent avoir des enfants, ceux-ci sont considérés comme étant des membres de l'entourage potentiel sans que la preuve de relations effectives puisse être faite. L'entourage potentiel est donc à considérer comme un « vivier » de relations pour les personnes âgées.

de confidents issus de la famille proche ne peuvent donc pas s’expliquer par la structure de l’entourage potentiel et pourraient donc relever d’un plébiscite plus important de ses membres.

Bien que moins fréquemment citée, la famille éloignée est le second pourvoyeur de confidents pour les Européens de 50 ans ou plus. On compte, en moyenne, de 0,15 (République tchèque) à 0,32 (Danemark) membres des réseaux issus de cette sphère (figure 2) et entre 12,7 % (République tchèque) et 25,4 % (France) des répondants déclarant avoir au moins un membre de leur famille élargie comme confident (annexe 1). Cette fois également, la composition de l’entourage potentiel pourrait avoir une influence. Malgré une reconstitution partielle de celui-ci – les données de SHARE n’apportent d’informations que sur l’existence des parents, des frères et des sœurs – on remarque à nouveau sa présence chez une large majorité de répondants. Cependant, des différences entre pays sont notables (annexe 2). Ceux dans lesquels ce réseau potentiel est le plus développé sont la Pologne, le Danemark et l’Espagne où les répondants sont *a minima* 85 % à déclarer au moins un parent ou un membre de la fratrie en vie. Viennent ensuite la République tchèque (plus de 3 personnes interrogées sur 4 sont dans ce cas), l’Allemagne et la France avec un peu moins de 75 % des répondants concernés. Dès lors, si les répondants polonais sont les plus à même de pouvoir citer un membre de la famille élargie comme confident, ils sont parmi les moins nombreux à effectivement le faire (16,9 %) et inversement, pour les Français. La taille de l’entourage potentiel ne semble donc pas partout apporter une explication probante aux différences observées entre pays.

Figure 2. Nombre moyen de confidents des 50 ans ou plus en fonction de leur sphère d’appartenance et du pays de résidence



Source : SHARE vague 4 (2011-2012), données pondérées

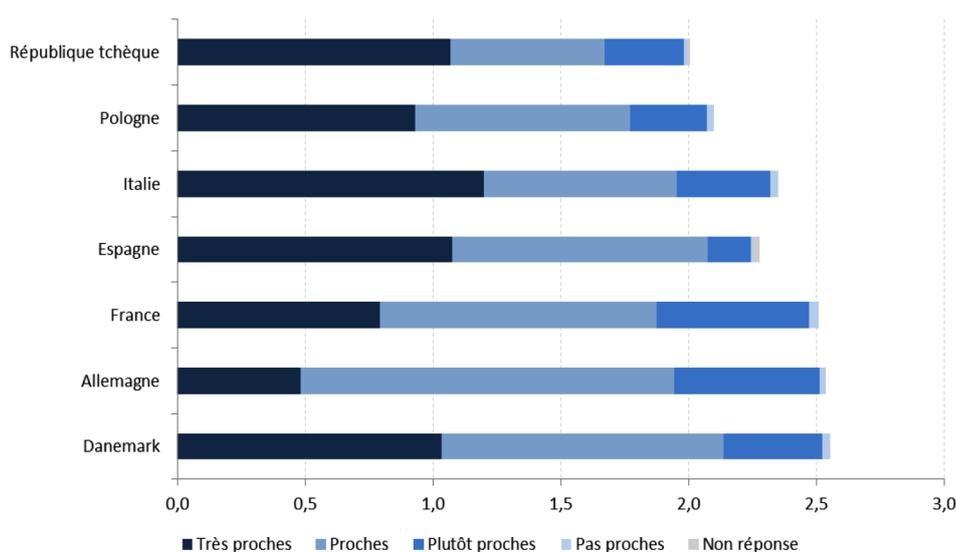
Les autres membres de la famille occupent, quant à eux, une place minimale au sein des réseaux de confidents (figure 2). Ils ne sont cités au plus que par 7,8 % des répondants (Pologne) (annexe 1) et forment, dans le même temps, le réseau potentiel le moins développé (annexe 2). Ce dernier ne peut toutefois qu’être partiellement reconstitué avec des informations sur l’existence des ex-conjoints, des belles-filles et gendres. Les répondants ne sont ainsi qu’entre 6 % (Italie) à 19,1 % (Allemagne) à déclarer avoir au moins une de ces relations. Parmi les trois sphères familiales, l’importance de leurs membres au sein du réseau des confidents croît donc avec le degré de parenté.

Concernant finalement, les membres du réseau issus des sphères non familiales (figure 2), on remarque, en moyenne, entre 0,30 (Pologne) et 0,86 (Danemark) membres issus de ces sphères. Leur nombre moyen est ainsi partout plus élevé que celui des membres de la famille élargie et surtout que celui des autres membres de la famille. Les répondants sont ainsi entre 20,7 % (Pologne) et plus de la moitié (Danemark) à déclarer avoir au moins un confident non issu de la famille (annexe 1). Les pays avec les réseaux les plus importants sont aussi ceux où les confidents non familiaux sont les plus présents, confirmant une diversité croissante des confidents avec la taille du réseau. Cela peut également être lié au fait que la totalité des répondants sont concernés par le fait d'avoir au moins un membre de l'entourage potentiel issu de sphères non familiales. Enfin, on note que ce sont dans les pays les moins familialistes que l'importance de ce type de confidents est la plus marquée et ce, particulièrement dans le cas du Danemark.

### Une proximité affective avérée

La proximité affective est prépondérante quel que soit le pays considéré (figure 3). Toutefois, les plus fortes proximités sont observables dans les pays où l'importance des membres de la famille dans le réseau des confidents est également la plus marquée. Les Espagnols, Italiens, Polonais et Tchèques ont ainsi, en moyenne, un nombre plus important de confidents qu'ils jugent très proches. Au contraire, au Danemark et en France, le nombre moyen de confidents jugés très proches est inférieur à celui de ceux jugés proches et ce, bien que les Danois soient plus nombreux à déclarer avoir au moins un confident très proche (annexe 3). De manière corolaire, les degrés de proximité les moins fréquemment cités sont le fait d'être plutôt proche ou non proche de ses confidents. Seuls entre 1,1 % (République tchèque) et 2,7 % (Danemark) des personnes interrogées déclarent ainsi ne pas être proches d'au moins un de leurs confidents (annexe 3).

Figure 3. Nombre moyen de confidents des 50 ans ou plus en fonction du degré de proximité affective et du pays de résidence



Source : SHARE vague 4 (2011-2012), données pondérées

Le cas allemand fait alors office d'exception. Si les confidents considérés comme proches sont, en moyenne, les plus nombreux (1,46 pour un réseau moyen de 2,5 confidents), les confidents considérés comme plutôt proches sont alors la deuxième catégorie la plus représentée (0,57) et ensuite seulement, les confidents jugés très proches (0,46).

En conclusion, bien que les effets de la taille des réseaux soient notables sur leur composition, ceux de la structure de l'entourage potentiel sont plus ambivalents. En effet, bien que celle-ci semble influencer l'importance des différentes sphères – notamment familiales au sein des réseaux de confidents –, elle parvient plus difficilement à expliquer les disparités observées entre les pays. Les pays les plus familialistes semblent être ceux où la taille des réseaux de confidents est la plus réduite et la présence de la famille plus marquée. Concernant alors le lien entre composition du réseau et proximité affective, à l'exception de l'Allemagne, ce sont donc pour les pays où les confidents familiaux sont, en moyenne, les plus nombreux que l'on note également la présence la plus marquée de confidents jugés très proches. Contrairement à ce qui a pu être envisagé, le fait de choisir ses confidents parmi des relations « sélectionnées » telles que les amis ou voisins n'a pas comme conséquence d'augmenter la proximité exprimée.

## Typologie des réseaux de confidents

Dans un second temps, nous avons cherché à établir une typologie de la proximité affective exprimée par les 50 ans ou plus pour leurs confidents, en prenant en compte la taille du réseau ainsi que sa composition. Pour éviter des biais de classification induits par les disparités de taille de réseau – de un à six confidents pouvaient être identifiés par les répondants – trois classifications ascendantes hiérarchiques (CAH) ont été élaborées. La première ne comprend que les individus déclarant un réseau d'une seule personne, la deuxième ceux déclarant deux ou trois confidents et enfin, la dernière concerne les individus déclarant avoir au moins quatre confidents. Les variables de proximité affective et de type de confidents ont été conservées en tant que variables actives, tandis que celles relatives aux caractéristiques individuelles et au pays de résidence ont été intégrées à l'analyse comme variables supplémentaires.

### Les réseaux de confidents restreints [un seul confident] :

Concernant les individus déclarant n'avoir qu'un seul confident, quatre classes ont pu être identifiées. **La classe 2** (40,8 % des répondants) est celle des **confidents très proches et des confidents issus de la famille proche**. On y remarque une surreprésentation des hommes et des répondants les plus jeunes (50-59 ans) ainsi que de ceux des pays d'Europe du Sud (Espagne, Italie) et, de manière moins marquée, des répondants tchèques. Les individus les plus présents dans cette classe sont ceux disposant des conditions de vie les plus favorables : au moins 10 années d'études, des facilités financières ainsi qu'une très bonne santé.

**La classe 1** (28,97 %) est alors celle des **confidents jugés proches et des confidents issus de la famille proche**. Les individus correspondant à cette classe sont le plus souvent âgés d'au moins 70 ans et appartiennent aux échantillons allemands et, dans une moindre mesure, polonais. Ils ont également comme caractéristique un niveau d'études assez élevé (10 à 14 années) et une santé considérée comme bonne ou faible.

Dans **la classe 3** (28,6 %), le degré de proximité avec les confidents est moins important. C'est ainsi la classe des **confidents jugés plutôt proches voire non proches et des confidents non issus de la sphère familiale proche**. Ici, seules les femmes sont surreprésentées ainsi que les individus résidant en Italie et en Pologne. Leurs conditions de vie sont également moins favorables : les répondants déclarant des difficultés financières y sont plus présents tout comme ceux déclarant une santé faible à bonne.

Enfin, la classe 4 (1,61 %) est celle des **confidants issus des sphères non familiales**. Ici, ce sont alors à la fois les répondants les plus jeunes (50-59 ans) et les plus âgés (80 ans ou plus) qui sont les plus représentés, ainsi que ceux résidant en France et en Espagne. Les répondants les plus présents dans cette classe sont également parmi les moins favorisés : moins de 5 années d'études, des fins de mois jugées difficiles ou très difficiles avoir néanmoins une santé perçue comme étant bonne.

#### Les réseaux de confidants de taille intermédiaire [un deux à trois confidants] :

De la même manière, quatre classes se dégagent pour ces réseaux. La classe 3 (75,8 %) est celle **des confidants proches (1 à 3) et plutôt proches (1 ou 2)**. On retrouve également dans cette classe, une surreprésentation des individus déclarant **des confidants issus de la famille élargie (1 ou 2) et des sphères non familiales (1 à 3)**. Les répondants de cette classe sont plutôt des hommes et des personnes résidant en Allemagne et en France. Leurs conditions de vie semblent également plutôt favorables puisqu'on remarque une surreprésentation des individus déclarant des fins de mois assez faciles voire faciles.

La classe 2 (17,13 %) est celle des **confidants très proches et des confidants issus de la famille proche : les personnes déclarant deux confidants sont dans chaque cas surreprésentées**. De la même manière, les répondants les plus représentés sont les femmes et ceux résidant dans les pays d'Europe du Sud ainsi qu'en République tchèque et, cette fois, Pologne. Ce sont encore les répondants moins favorisés qui sont surreprésentés : moins de 10 années d'études et des fins de mois jugés difficiles voire très difficiles.

La classe 1 (6,17 %) est à nouveau celle des **confidants jugés comme très proches et des confidants issus de la famille proche mais, cette fois, en très grand nombre : seuls ceux qui en déclarent trois sont surreprésentés**. Ici, les femmes sont surreprésentées ainsi que les répondants âgés de 70 à 79 ans. Les répondants des deux pays d'Europe du Sud (Espagne, Italie) ainsi que de la République tchèque y sont également plus présents. On note, par ailleurs, que les individus de cette classe ne sont pas les plus favorisés : les répondants les plus représentés sont ainsi ceux qui déclarent moins de 10 années d'études ainsi que des fins de mois difficiles ou très difficiles.

La dernière classe est la classe 4 (0,89 %). Elle est la classe des personnes déclarant à la fois **des confidants issus de la famille proche (trois confidants essentiellement) et des sphères non familiales (un seul confident)**. Les femmes, les individus de 60-69 ans et d'au moins 80 ans ainsi que ceux résidant en France et en Espagne sont surreprésentés dans cette classe. On y remarque également une plus forte présence d'individus ayant des conditions socio-économiques de vie favorables : 10 à 14 années d'études, des fins de mois jugées assez faciles ou faciles et une santé perçue comme bonne. Cette dernière assertion peut cependant être nuancée en raison de la surreprésentation des personnes ayant effectué moins de 5 années d'études.

#### Les réseaux de confidants de taille importante [quatre à six confidants] :

La dernière CAH permet quant à elle d'établir cinq groupes distincts. La classe 2 (68,31 %) est la plus importante. Elle est également celle des **confidants proches ou plutôt proches (2 à 5 confidants dans chacun des cas) et d'une plus forte présence de confidants non familiaux (entre 1 et 5) et, plus faiblement, des membres de la famille proche (d'aucun à 2 maximum)**. Ici, les femmes,

les 60-69 ans et les individus résidant en Allemagne et en France sont surreprésentés. C'est aussi le cas des personnes disposant de bonnes conditions de vie : au moins 10 années d'études, des fins de mois considérées comme assez faciles ou faciles ainsi qu'une santé perçue comme étant bonne.

**La classe 1 (14 %)** est ensuite celle du **nombre important de confidents très proches et de confidents issus de la famille proche (4 à 5)**. On remarque à nouveau une légère surreprésentation des femmes dans cette classe et, cette fois, des 70-79 ans et des habitants de deux pays d'Europe de l'Est (République tchèque, Pologne) et du Sud (Italie, Espagne). Les individus les plus présents dans cette classe disposent enfin de conditions de vie plus dégradées : moins de 10 années d'études, des fins de mois difficiles voire très difficiles ainsi qu'une santé perçue comme faible.

Ensuite, **la classe 3 (8,80 %)** est celle d'un nombre plus réduit de **confidents considérés comme très proches (3 confidents) et d'un faible nombre de confidents proches et plutôt proches (un seul à chaque fois)**. On y retrouve également une surreprésentation des **membres de toutes les sphères envisagées (famille proche, élargie, autres membres de la famille, sphères non familiales) mais dans des ordres de grandeur variables** : seuls les confidents au nombre de 3 sont surreprésentés, tandis que l'on retrouve de 1 à 3 confidents pour la famille élargie et de 1 à 2 confidents pour les non membres d'une des sphères familles. La surreprésentation des confidents étant des autres membres de la famille – globalement moins présents au sein des réseaux – ne concerne alors qu'un seul confident. Cette fois, la surreprésentation est plutôt masculine et concerne les 50-59 ans ainsi que les individus résidant en République tchèque, au Danemark et en Italie. À nouveau, les conditions de vie des répondants de cette classe sont assez peu favorables : de 5 à 9 années d'études, une situation financière jugée *a minima* difficile mais une santé considérée comme étant très bonne.

**La classe 5 (4,59 %)** est alors celle **des confidents jugés proches et des confidents issus de la famille proche et élargie, cette fois, dans des proportions plus réduites : deux confidents pour les premières catégories et un seul pour la dernière**. Ce sont de nouveau les hommes et les 50-59 ans qui sont surreprésentés dans cette classe. Cette fois, seuls les répondants allemands et espagnols sont plus présents. Également, à l'inverse de la classe précédente, les individus de cette classe disposent de conditions de vie socio-économiques plutôt favorables (10 à 14 années d'études et des fins de mois jugées assez faciles voire faciles) mais d'une santé perçue comme faible.

En dernier lieu, **la classe 4 (4,30 %)** est celle des **réseaux constitués d'un très grand nombre de confidents très proches et de confidents issus de la famille proche (six confidents dans les deux cas) ou moins fréquemment issus de la famille élargie (trois confidents)**. Les hommes et les 60 ans ou plus y sont surreprésentés, tout comme les individus résidant en Italie. Dans cette classe, les conditions de vie sont comme pour la classe 3 peu favorables (moins de 10 années d'études, des fins de mois jugées *a minima* difficiles) sauf en termes de santé (très bonne).

## Conclusion

Les résultats obtenus pour notre échantillon par rapport aux caractéristiques des réseaux de confidents des personnes âgées de 50 ans ou plus au Danemark, en Allemagne, en France, en Espagne, en Italie, en Pologne et en République tchèque permettent de confirmer ceux des études précédentes. Les tailles

de ces réseaux restent limitées et évoluent en fonction des pays considérés. Ainsi, les réseaux les plus restreints semblent plus fréquents dans les pays d'Europe de l'Est alors qu'ils sont plus développés dans les pays d'Europe du Nord et occidentale. On note également une place prépondérante des membres de sphères familiales en leur sein. Si le lien a effectivement pu être établi entre taille du réseau et composition de ce dernier – plus les réseaux sont petits, moins ils sont diversifiés –, l'explication de la place importante de la famille ne semble que faiblement liée à la structure de l'entourage potentiel des personnes âgées. Par ailleurs, quel que soit le pays, la proximité affective entre personnes âgées et confidents est importante.

Les résultats obtenus *via* les statistiques descriptives et les typologies permettent également de confirmer le lien entre l'appartenance des confidents aux sphères familiales et une proximité affective importante ainsi que celui entre le degré de parenté – lorsque les confidents appartiennent à la famille – et cette même proximité affective. Ainsi, les plus fortes proximités sont observables dans les pays où l'importance de la famille parmi les confidents est la plus marquée (Espagne, Italie, Pologne, République tchèque) et inversement (Danemark, France). Les typologies élaborées à partir de plusieurs classifications ascendantes hiérarchiques mettent, elles aussi, en évidence le lien entre une très forte proximité affective et la présence de membres de la famille proche parmi les confidents et ce, quelle que soit la taille du réseau de confidents. Au-delà de l'importance de la proximité affective lorsque les confidents sont issus des sphères familiales, on note également que cette proximité tend à croître avec le degré de parenté : la proximité affective est déclarée plus forte lorsque les confidents sont issus des sphères familiales les plus proches.

Enfin, bien que les classes ne soient pas identiques entre les différentes tailles de réseaux, elles présentent néanmoins de fortes similitudes sans que les profils des individus surreprésentés en leur sein soient identiques. L'influence du pays de résidence reste pourtant notable avec une relation plus fréquente entre proximité affective importante et présence de membres de la famille proche dans les pays d'Europe du Sud et, dans une moindre mesure, de l'Est.

## Références bibliographiques

- Argoud D. 2010. L'entourage : un jeu complexe de relations, in : Pitaud Philippe (dir.), *Solitude et isolement des personnes âgées*, Paris, ERES, « Pratiques du champ social », 139-149.
- Bengston V., Roberts R. 1991. Intergenerational Solidarity in Aging Families: An Example of Formal Theory Construction, *Journal of Marriage and the Family*, 53, 856-870.
- Bonvalet C., Lelièvre É. 2005. Relations familiales des personnes âgées, *Retraite et société*, 45, 43-67.
- Connidis I. A., Davies L. 1990. Confidants and Companions in Later Life : Choices in Later Life, *Journal of Gerontology : Social Sciences*, 47 (3), 115-122.
- Connidis I. A., Davies L. 1992. Confidants and Companions in Later Life : The Place of Family and Friends, *Journal of Gerontology : Social Sciences*, 45 (4), 141-149.
- Daatland S. O. 1990. « What are Families For? » On Family Solidarity and Preference for Help, *Ageing and Society*, 10, 1-15.
- Daatland S. O. 2001. « Ageing, families and welfare systems: Comparative perspectives », *Zeitschrift für Gerontologie und Geriatrie*, 34 (1), 16-20.

- Daatland S. O., Herlofson K. 2003. "Lost Solidarity" or "changed solidarity": a comparative European view of normative family solidarity, *Ageing and Society*, 23, 537-560.
- Le Bihan B. 2013. La politique en matière de dépendance. En France et en Europe : des enjeux multiples, *Gérontologie et société*, 145, 13-24.
- Litwin H. 2009. Social Networks and Well-being: A Comparison of Older People in Mediterranean and Non-Mediterranean Countries, *Journal of Gerontology : Social Sciences*, 65B (5), 599-608.
- Litwin H., Stoeckel K. 2013. Confident Network Types and Well-Being Among Older Europeans, *The Gerontologist*, 54 (5), 762-772.
- Litwin H., Stoeckel K., Roll A., Shiovotz-Ezra S. 2013. Social Network Measurement in SHARE Wave Four, in: Malter Frédéric, Börsch-Supan Axel (dir.), *SHARE Wave 4. Innovations and Methodology*, Munich, Munich Center for the Economics of Aging, 18-37.
- Lowenstein A., Katz R., Mehlhausen-Hassoen D., Prilutzky D. 2003. Une comparaison transnationale de la solidarité intergénérationnelle, *Retraite et société*, 38, 49-75.
- Mclaughlin D., Dimitrios V., Pachana N. A., Begum N., Dobson A. 2010. Gender Differences in Social Network Size and Satisfaction in Adults in Their 70s, *Journal of Health Psychology*, 15 (5), 671-679.
- Ogg J., Renaut S. 2005/3. Le soutien familial intergénérationnel dans l'Europe élargie, *Retraite et société*, 46, 29-57.
- Pevenage Van I. 2010/4. La recherche sur les solidarités familiales. Quelques repères, *Idées économiques et sociales*, n° 162, 6-15.
- Pin S., Guilley E., Lalive D'épinay C., Vascotto K. B. 2001. La dynamique de la vie familiale et amicale durant la grande vieillesse, *Gérontologie et Société*, 98, 85-101.
- Reher D. S. 1998. Family Ties in Western Europe: Persistent Contrasts, *Population and Development Review*, 24 (2), 203-224.
- Stoeckel K., Litwin H. 2013. Personal social networks in Europe : do people from different countries have different interpersonal solidarities ?, in Börsch-Supan Axel, Brandt Martina, Litwin Howard, Weber Guglielmo (dir.), *Active ageing and solidarity between generations in Europe: first results from SHARE after the economic crisis*, Berlin, De Gruyter, 277-288.
- Tomassini C., Grundy E., Kalogirou S., Gaymu J., Martikainen P., Binet A., Karisto A. 2005. Rencontres entre parents âgés et enfants : quelles différences en Europe ? Les exemples de la Finlande, de la France et de l'Italie, *Retraite et société*, 46, 9-27.

## Annexes

### Annexe 1. Origine des confidentes des 50 ans ou plus en fonction du pays de résidence (en %)

Au moins un confident issu de ...	Danemark	Allemagne	France	Espagne	Italie	Pologne	République tchèque
... la famille proche	80,8	82,1	72,1	77,6	81,5	84,0	84,3
... la famille élargie	24,5	21,6	25,4	21,9	20,3	16,9	12,7
... la famille (autres membres)	3,3	5,3	2,9	3,6	6,3	7,8	2,7
... sphères non familiales	50,5	39,6	44,3	31,4	29,2	20,7	25,1

Source : SHARE vague 4 (2011-2012), données pondérées

### Annexe 2. Réseau potentiel des 50 ans ou plus en fonction des sphères et du pays de résidence (en %)

Au moins un membre de l'entourage potentiel issu de ...	Danemark	Allemagne	France	Espagne	Italie	Pologne	République tchèque
... la famille proche	92,9	92,7	92,2	91,5	94,3	95,2	96,2
... la famille élargie	85,4	74,5	74,3	85,9	83,4	87,4	77,4
... la famille (autres membres)	18,7	19,1	14,0	8,2	6,0	14,7	14,1

Source : SHARE vague 4 (2011-2012), données pondérées

### Annexe 3. Degré de proximité déclaré par les 50 ans ou plus vis-à-vis de leurs confidentes en fonction du pays de résidence (en %)

Au moins un confident jugé ...	Danemark	Allemagne	France	Espagne	Italie	Pologne	République tchèque
... très proche	70,0	36,4	51,3	62,4	63,1	53,3	64,0
... proche	59,9	75,8	60,3	54,2	47,5	51,2	40,8
... plutôt proche	22,9	31,5	32,8	10,3	22,2	17,6	19,4
... pas proche	2,7	2,0	3,2	1,2	2,5	2,1	1,1

Source : SHARE vague 4 (2011-2012), données pondérées